

# LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

## LES DOCUMENTS CONTRACTUELS



WEBINAIRE

03.05.2022

# Pour que la réunion se passe dans les meilleures conditions, nous vous proposons de...



**Couper les micros  
pour éviter les  
échos**



**Poser les questions  
dans le tchat, nous y  
répondrons à la fin de la  
présentation**



**Partager nos points  
de vue avec  
bienveillance**



## **Construire l'avenir ensemble !**

# Présentation d'OPCO 2i

# Nos missions



- ➡ OPCO 2i **s'engage** dans le développement des compétences des salariés des entreprises industrielles pour leur permettre de faire face à la transformation des métiers et aux nouveaux défis (environnement, digitalisation...)
- ➡ OPCO 2i **informe, conseille et accompagne** les entreprises dans leurs projets de formation et de recrutement
- ➡ OPCO 2i **finance et facilite** l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes
- ➡ OPCO 2i **anticipe** les métiers et les compétences dont les entreprises vont avoir besoin demain
- ➡ OPCO 2i **propose** des certifications permettant une meilleure et rapide insertion professionnelle
- ➡ OPCO 2i **fait découvrir** la diversité des métiers de l'industrie auprès du grand public

INDUSTRIE  
—DES—  
POSSIBLES.fr

# Les 32 branches professionnelles

## AMEUBLEMENT, BOIS, JOUETS ET PUÉRICULTURE

 Fabrication de l'ameublement

 Jeux, jouets et puériculture

 Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

 Panneaux à base de bois

## CAOUTCHOUC

 Caoutchouc

## CHIMIE

 Chimie

## ÉNERGIE ET SERVICES ÉNERGÉTIQUES

 Services d'efficacité énergétique

 Industries électriques et gazières

## INDUSTRIES CRÉATIVES ET TECHNIQUES, MODE ET LUXE

 Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie

 Cordonnerie multiservice

 Couture parisienne

 Cuir et peaux

 Habillement

 Horlogerie

 Industrie de la chaussure et des articles chaussants

 Maroquinerie

 Textile

## MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE, VERRE

 Carrières et matériaux

 Chaux

 Ciments

 Cristal, verre et vitrail

 Fabrication mécanique du verre

 Industries céramiques

 Tuiles et briques

## MÉTALLURGIE ET RECYCLAGE

 Métallurgie

 Recyclage

## PAPIER CARTON

 Intersecteur papier carton

## PÉTROLE

 Industries pétrolières

## PHARMACIE

 Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

 Industrie pharmaceutique

## PLASTURGIE, NAUTISME ET COMPOSITES

 Industrie et services nautiques

 Plasturgie et composites

# Ancrage territorial



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



LA RÉUNION



MAYOTTE

**12 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES  
POUR UNE ACTION  
AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES**

Délégation spécifique pour l'Outre-Mer  
à l'opérateur AKTO, disposant d'un  
réseau Outre-Mer.

Près de **250** conseillers de proximité



[Trouvez le votre](#)

# Alternance dans l'industrie en 2021

OPCO 2i accompagne **les entreprises**  
dans leur stratégie de recrutement en alternance.



Des **dynamiques soutenues** en faveur de l'alternance dans l'industrie

# Le contrat de professionnalisation

# Le contrat de professionnalisation

- Un contrat de travail – CDD ou CDI – conclu entre une entreprise et un jeune âgé de 16 à 25 ans révolus **OU** Demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus **ET** inscrit à Pôle Emploi.
- Qualification professionnelle : Diplôme, Titre ou Certificat de qualification professionnelle inscrit au RNCP, reconnaissance CCN

**TYPE DE QUALIFICATION VISÉE**

1 Certification enregistrée au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) autre qu'un CQP. Les diplômes de l'éducation nationale et les titres professionnels du ministère du travail notamment, appartiennent à cette catégorie.

2 Certificat de qualification professionnelle (CQP)

3 Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale

4 Formation permettant d'obtenir une partie identifiée de certification professionnelle, classée au sein du répertoire, visant à l'acquisition d'un bloc de compétences

5 Action de pré-qualification ou de pré-formation

6 Certification inscrite au sein du répertoire spécifique prévu à l'article L. 6113-6 du code du travail

7 Autre

*NB : L'expérimentation qui permet un parcours de formation « sur-mesure » (pas nécessairement qualifiant ou certifiant) est prolongée jusqu'au 28 décembre 2023. Les employeurs et les opérateurs de compétences peuvent définir eux-mêmes, en accord avec le salarié, les compétences à acquérir dans le cadre du contrat de professionnalisation.*

## Objectif : Favoriser l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes

- Durée du contrat : de 6 à 12 mois – pouvant être portée jusqu'à 24 mois ou 36 mois\* pour certains publics prioritaires.
- Durée des enseignements : entre 15% et 25% de la durée totale du contrat - sans être inférieure à 150 heures – pouvant être portée au-delà de 25% (pour certains publics prioritaires ou certaines qualifications).

\*pour certains publics

# Le CERFA du contrat de professionnalisation

# Le CERFA du contrat de professionnalisation



- Chaque partie doit avoir en sa possession le CERFA signé par l'employeur et le salarié.
  - Le CERFA doit être adressé à l'OPCO compétent au plus tard dans les 5 jours calendaires qui suivent le début du contrat.
  - La transmission doit se faire via « Mon Compte 2i ».
  - Le délai de traitement de l'OPCO : *dans un délai de 20 jours calendaires à partir de la date de réception du dossier complet. L'OPCO :*
    - *rend un avis sur la conformité du contrat de professionnalisation*
    - *prend une décision sur la prise en charge financière des dépenses liées à la formation*
  - *Si l'OPCO est favorable aux deux points sus cités :*
    - *il dépose le contrat à la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) pour enregistrement*
    - *il notifie l'employeur de sa décision de financement*
  - L'organisme de formation élabore avec l'entreprise, en fonction du parcours du stagiaire, la convention pédagogique, le programme et le calendrier (annexés au contrat).

# CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Formulaire 12434\*03

## Notice Contrat de professionnalisation

NOTICE POUR LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

N°1515889  
un de ces derniers en cours de préparation et, lorsque c'est le cas, une énergie appliquée au cœur d'une poudre dégénérante permettant par la combustion explosive des matières volatiles de libérer un gaz utilisable appliquant cette énergie. Ces dégénérances peuvent concerner les détonations, la détono-  
decomposition, la pétro-décomposition ou la démolition des matériaux de construction.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez une explication de ce document, n'hésitez pas à nous contacter au 01 55 20 00 00.

- Assumption explicitement la finalité en mode consommation : un poste d'entreprise, ne prend la valeur et les moyens que pour l'explo.
  - Statut-fonction des consommateurs et logique entre le statut en consommateur pour consommer des parties
  - Consommation est utilisée sous-exemplaire de control et manœuvre de sellers.
  - Augmenter l'importance dans les actes monétaires pour établir une théorie complète et élaborer une théorie de la consommation.

www.brownlowbooks.com

- Les échéances du CERFA doivent correspondre.
  - Le document doit à l'entête D4A22.20 le nom du travail présentant les départs, le programme et les modalités d'organisation, individualisé ou de l'ensemble de la formation.

DRCC3 differences in 3D brain coordinate space as compared to the mean of the American population were considered.

Le constat d'un syndrome anti-néphile hyperdense, hyperdensité et non-métabolique en réplique, l'HTG, démontre la présence de pathologies compliquant à l'adénome adénomatique, mais a souvent d'interactions diagnostiques et malins.

Ensuite, l'URSS a élargi l'intégration et le soutien au sein de la puissance dirigeante en dévoilant par l'intermédiaire des médias :

- comment le budget du ministère se rapporte-t-il aux objectifs de l'administration, en particulier dans les domaines de la planification et de la programmation ?
  - quelles sont les priorités au regard des besoins de la fonction publique ?
  - évaluation de l'adéquation financière

• **Nombre d'inscrits**  
Toute analyse de plus-value cumulée permet faire l'hypothèse que l'inscrit est moins présent dans la période d'analyse que le non-inscrit (sauf dans des cas extrêmes).

# Le CERFA du CONTRAT de professionnalisation

## A. L'employeur

L'EMPLOYEUR	
<b>Nom et prénom ou dénomination :</b> [Field]	<b>Particulier-employeur :</b> oui <input type="checkbox"/> non <b>N° URSSAF du particulier-employeur :</b> [Field]
<b>Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :</b> N° : [Field] Voie : [Field]	<b>N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :</b> [Field]
<b>Complément :</b> [Field]	<b>Code activité de l'entreprise (NAF) :</b> [Field]
<b>Code postal :</b> [Field]	<b>Effectif total salariés de l'entreprise :</b> [Field]
<b>Commune :</b> [Field]	<b>Convention collective applicable :</b> [Field]
<b>Téléphone :</b> [Field]	
<b>Courriel :</b> [Field]	
<b>Caisse de retraite complémentaire :</b> @ [Field]	<b>Caisse de retraite à renseigner impérativement</b>
<b>Organisme de prévoyance le cas échéant :</b> [Field]	<b>Code IDCC de la convention :</b> [Field]

Courriel de l'entreprise : contact transmis à l'ASP pour échanges sur les aides à l'embauche.

Caisse de retraite à renseigner impérativement

Total des effectifs de tous les établissements de l'entreprise (et pas du seul établissement d'exécution du contrat)

L'IDCC de la CCN **applicable** permet de déterminer la branche de l'entreprise et ainsi de déterminer les critères et taux de prise en charge définis par celle-ci.

# Le CERFA du CONTRAT de professionnalisation

## B. Le salarié

LE SALARIÉ	
Nom du salarié :	
Prénom du salarié :	
Adresse du salarié :	
N°	Voie : <input type="text"/>
Complément :	<input type="text"/>
Code postal :	<input type="text"/>
Commune :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/> @ <input type="text"/>
NIR du salarié* :	<input type="text"/>
<small>*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre de l'article L.6353-10 du code du travail</small>	
Date de naissance :	<input type="text"/>
Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>

N° de sécurité sociale complet dont la clé

Déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé :  oui  non

Inscrit à Pôle Emploi :  oui  non

Si oui, numéro d'inscription :

Durée :  mois

Situation avant ce contrat :

Type de minimum social, si bénéficiaire :

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :

**Important :** Si l'alternant a plus de 26 ans le numéro d'inscription à Pôle Emploi est **obligatoire**

# Le CERFA du CONTRAT de professionnalisation

## C. Le tuteur

Ne pas oublier de cocher la case indiquant que le tuteur répond aux critères d'éligibilité de la fonction

LE TUTEUR	
Tuteur au sein de l'établissement employeur	Tuteur de l'entreprise utilisatrice, si travail temporaire ou GEIQ
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Emploi occupé :	Emploi occupé :
Date de naissance :	Date de naissance :
<input checked="" type="checkbox"/> <i>L'employeur atteste sur l'honneur que le tuteur répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.</i>	

### Rappel des critères d'éligibilité pour être tuteur

- Doit justifier d'une expérience d'**au moins deux ans** en rapport avec la qualification préparée.
- S'il est salarié, il peut encadrer au maximum 3 alternants (dont 2 apprentis maximum)**
- S'il est chef d'entreprise, il peut encadrer 2 alternants au maximum**

Alternants = Contrats de professionnalisation + apprentis

# Le CERFA du CONTRAT de professionnalisation

## D. Le contrat

LE CONTRAT		
Nature du contrat :	Type de contrat :	
<input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> travail temporaire		
Emploi occupé pendant le contrat (intitulé précis) :		
Classification de l'emploi dans la convention collective :		
Niveau :	Coefficient hiérarchique :	
Durée de la période d'essai : <input type="checkbox"/> jours	Date de début d'exécution du contrat :	<input type="checkbox"/> Si avenant, date d'effet :
Date de fin du CDD ou de l'action de professionnalisation si CDI :	Durée hebdomadaire du travail : <input type="checkbox"/> heures <input type="checkbox"/> minutes	Date de conclusion : (date de signature du contrat)
<b>Salaire brut mensuel à l'embauche :</b> <input type="checkbox"/> , <input type="checkbox"/> € (ou salaire brut horaire pour un contrat de travail temporaire)		

Classification (niveau / Coefficient hiérarchique) : suivant convention collective appliquée par l'entreprise.

Rémunération : Un accord de branche, une convention collective ou un accord d'entreprise peuvent prévoir un minimum conventionnel plus favorable que le légal.

**C'est toujours le taux le plus favorable au salarié qui doit s'appliquer.**

# Le CERFA du CONTRAT de professionnalisation



## E. La formation

<b>LA FORMATION</b>	
Dénomination de l'organisme de formation principal :	N° SIRET de l'organisme de formation principal :
S'agit-il d'un service de formation interne :	
oui	non
<p><i>L'employeur atteste que le service de formation interne dispose des moyens nécessaires à la réalisation de la formation du salarié.</i></p>	
Type qualification visée :	Diplôme ou titre visé :
Intitulé précis :	Code RNCP :
Spécialité de formation :	
<b>Organisation de la formation :</b>	
Durée totale des actions d'évaluation, d'accompagnement et des enseignements :      heures dont durée des enseignements généraux, professionnels et technologiques :      heures	
Date de début du cycle de formation :	Date prévue de fin des épreuves ou examens :
<p><b>En application de l'article L.6325-3 du code du travail, l'employeur s'engage à assurer au titulaire du contrat une formation lui permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du contrat. Le titulaire du contrat s'engage à travailler pour le compte de son employeur et à suivre la formation prévue au contrat.</b></p>	
Fait à :	
<p><i>Signature de l'employeur</i></p>	
<p><i>Signature du salarié</i></p>	

## RNCP REGISTRE NATIONAL DES CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

[CERTIFICATIONPROFESSIONNELLE](https://www.francecompetences.fr/recherche)

LE TITRE RNCP DOIT ÊTRE VALIDE A LA SIGNATURE DU CONTRAT.



Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois : Non renseigné  
Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2024

**Code RNCP obligatoire :**  
[https://www.francecompetences.fr/  
recherche\\_certificationprofessionnelle/](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)

# Points de contrôle de L'OPCO

## CONFORMITÉ DU CONTRAT ET DES PIÈCES :

- **Public éligible et la situation avant contrat**

Rappel : pour les alternants de plus de 26 ans (Inscription à Pôle Emploi obligatoire)

- **Dates et durée de contrat**

- **La présence d'un tuteur**

- **Le respect de la grille minimale de rémunération**

Des minima de rémunérations plus élevés peuvent être prévus par la convention collective applicable ou par accord des parties. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

	Titre ou diplôme non professionnel de niveau 4 ou titre ou diplôme professionnel inférieur au bac	Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur
De 16 à 20 ans révolus	55 % du SMIC	65 % du SMIC
De 21 à 25 ans révolus	70 % du SMIC	80 % du SMIC
Âgés de 26 ans et plus	Rémunération égale à 85 % du salaire minimum conventionnel de branche  Sans pouvoir être inférieur à 100% du SMIC	

# Bien remplir le cerfa pour faciliter le versement des aides

## ➡ ENTREPRISE

- ✓ Une **adresse e-mail valide** et consultée – préconisation d'utiliser une adresse générique interne
- ✓ Le **SIRET** actif du lieu d'**exécution** du contrat – la même que celle de la DSN où sera rémunéré l'alternant
- ✓ L'**effectif** de l'**entreprise** et non celui du seul établissement d'exécution
- ✓ La **dénomination sociale** et l'**adresse** de l'établissements correspondant au SIRET renseigné

## ➡ ALTERNANT/ LE CONTRAT

- ✓ Le **Nom/prénom/date de naissance** doivent être vérifiées par une pièce d'identité et correspondre à l'identité qui sera utilisée pour ce salarié dans l'entreprise (attention aux inversions, prénoms multiples...)
- ✓ Les **dates de conclusion** (signature) et **d'exécution** à remplir avec soin et à vérifier

Vérifiez que votre DSN est bien alimentée avec les mêmes éléments que ceux du CERFA

Consultez le [\*\*guide acteurs\*\*](#) pour tous les conseils

# Rupture, absences, avenant, succession de contrat

# Rupture anticipée / absences

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

### Transmission de l'entreprise à l'OPCO

Justificatif de la rupture anticipée, par tout type de support, dans les 30 jours

### Transmission de l'organisme de formation à l'OPCO

En cas de paiement total directement à l'OF :

- Certificat de réalisation + facture correspondante de la formation + attestation de fin de formation
- NB : L'OPCO peut demander les feuilles d'émargement en cas de contrôle

### Absences

Pas de financement des heures d'absences sur les fonds ALTERNANCE  
Toutefois, financement des absences possible via un appel de fonds (VV) auprès de l'entreprise

- L'employeur doit informer l'OPCO 2i de toute modification d'un élément essentiel du contrat faisant l'objet d'un avenant qui doit être transmis pour dépôt par ce dernier dans les mêmes conditions que le contrat initial
- Transmission de l'avenant auprès du gestionnaire par mail

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Codification Type de contrat : code 30 pour avenant avec date d'effet

Attention, un avenant à la convention de formation est obligatoire dès lors que la modification porte sur le contenu de la formation

# Succession de contrat

## Renouvellement possible :

- ✓ Si le bénéficiaire, ayant obtenu la qualification visée, prépare une qualification supérieure ou complémentaire
- ✓ Si le bénéficiaire n'a pas pu obtenir la qualification visée pour les motifs suivants :
  - Echec aux épreuves d'examen
  - Maternité
  - Maladie
  - Accident du travail
  - Maladie professionnelle
  - Défaillance de l'Organisme de Formation

# La convention de formation

# La convention de formation

Qu'est-ce qu'une convention de formation ?

Que doit-elle contenir ?

**Document obligatoire qui formalise les conditions financières du contrat entre le l'OF et l'entreprise.**

Signée entre les parties prenantes (entreprise et prestataire), la convention de formation doit contenir les mentions suivantes :

- l'intitulé,
- l'objectif et le contenu de l'action,
- les moyens prévus,
- la durée et la période de réalisation,
- les modalités de déroulement, de suivi et de sanction de l'action,
- le prix et les modalités de règlement.

**A défaut, si la convention ne contient pas ces mentions obligatoires, un programme est indispensable.**

L'entreprise	<ul style="list-style-type: none"><li>• Raison sociale, Siret, adresse, courriel</li></ul>
L'OF	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dénomination sociale, Siret, adresse, courriel, certification QUALIOPI (<b>indispensable pour financement</b>)</li></ul>
L'alternant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nom, prénom de l'alternant</li></ul>
La formation	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Code RNCP</b>, intitulé, date de début et de fin de formation, date d'examen, durée de la formation (examen inclus) <b>En cohérence avec le CERFA</b></li></ul>
Coût pédagogique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coût de formation + certification le cas échéant</li></ul>
Cas à évoquer	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rupture (mention facultative)</li><li>• Modalités de la facturation</li></ul>

# Les différentes pièces à transmettre et modalités



## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

### Transmission à l'OPCO

MONCOMPTE2i – MC2i

### Pièces

CERFA 12434\*03, convention de formation, programme, calendrier, CV de l'alternant

### Engagement

Selon l'accord de branche

### Paiement direct et Reste à charge

Paiement à l'organisme de formation suivant le niveau de prise en charge avec financement possible du reste à charge via un versement volontaire auprès de l'entreprise

### Modalités de paiement du coût pédagogique

Certificat de réalisation + Facture

# Des questions ?

Merci de votre attention

[www.opco2i.fr](http://www.opco2i.fr)